



LU POUR VOUS

Edition du 15 Novembre 2011 - Nord Eclair par M.B

Didier Perroudou, nouveau patron des policiers du Nord

Muté à Paris suite à l'affaire du Carlton, **Jean-Claude Menault a un successeur à la tête de la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) du Nord. Il s'agit de Didier Perroudou, 59 ans, qui a été nommé hier.**

La DDSP du Nord connaît enfin le nom de son nouveau directeur : Didier Perroudou.

Cette annonce a été officialisée hier et confirmée à l'hôtel de police de Lille-Sud. **Le fonctionnaire âgé de 59 ans occupe actuellement le poste de sous-directeur des missions de sécurité à la direction centrale de la sécurité publique, du côté de Paris.** Il y a été nommé en 2010 après avoir occupé ce même poste de DDSP dans le département de la Seine-Maritime durant deux ans. **Didier Perroudou**, au grade de contrôleur général, doit **prendre ses fonctions dans le Nord le 28 novembre.** La page Jean-Claude Menault semble donc définitivement tournée, alors qu'il n'est plus en poste depuis le 2 novembre. Contraint de quitter ses fonctions après sa garde à vue dans l'affaire Carlton. Il a notamment été interrogé sur un voyage en décembre 2010 à Washington pour y rencontrer Dominique Strauss-Kahn.

Depuis, il a été muté à la direction centrale comme chargé de mission, avant de prendre sa retraite en début d'année prochaine.

Un pot de départ polémique D'ailleurs, une réception en l'honneur de son départ est organisée jeudi à 11 h à l'amphithéâtre de l'hôtel de police. Sous la présidence du préfet du Nord. **Ce qui a fait bondir le syndicat Alliance.** « **C'est hallucinant, nos collègues sont scandalisés, explique Benoît Lecomte.**

« ...syndicat Unité SGP-Police, qui précise qu'il participera à cette réception... »

Organiser une cérémonie officielle dans ce contexte est déplacé. Nous aurions apprécié plus de retenue de la part de notre hiérarchie. » **Une centaine de personnes devrait y participer.** « **L'heure n'est pas à la polémique** », lance **Thierry Deput du syndicat Unité SGP-Police, qui précise qu'il participera à cette réception.** Un fonctionnaire de la DDSP rappelle pour sa part que M Menault n'a été « ni mis en examen, ni condamné dans cette affaire. Donc je ne vois pas où est le problème. »